

5.9 Vie citoyenne

Au 1^{er} mars 2016, selon les données provisoires, 44,8 millions de Français sont inscrits sur les listes électorales en France. Par rapport à la situation au 1^{er} mars 2015, 674 000 électeurs ont été radiés (dont 67 % à la suite d'un décès) et 885 000 individus ont été nouvellement inscrits (dont 70 % de jeunes atteignant l'âge électoral). En un an, le nombre d'électeurs inscrits a donc augmenté d'environ 211 000 personnes, soit une progression de 0,5 %. La variation du nombre d'électeurs est très dépendante de la présence de scrutins et de leur nature. La tenue en décembre 2015 des élections régionales avec une possibilité d'inscription jusqu'en septembre explique l'augmentation du nombre d'électeurs. Cependant, 930 000 électeurs seulement se sont réinscrits après un déménagement contre 1 610 000 en 2014 pour les élections municipales et européennes.

Au 1^{er} mars 2015, 85,6 % des jeunes de 18 à 24 ans étaient inscrits sur les listes électorales, soit 5,2 points de plus qu'en 2004. Le **taux d'inscription** des 18-24 ans a toujours été plus faible que pour l'ensemble de la population française. En onze ans, l'écart s'est cependant réduit : en 2004, il dépassait 7 points ; en 2015, il n'est plus que de 2,3 points, 87,9 % de l'ensemble de la population étant inscrits sur les listes électorales. Cette réduction des écarts selon l'âge des inscrits s'explique d'abord par la forte hausse du taux d'inscription chez les 18-24 ans en vue des élections présidentielle et législatives de 2007 (+ 5,9 points chez les jeunes contre + 2,5 pour l'ensemble de la population) et dans une moindre mesure en vue de la présidentielle de 2012 (+ 1,8 point chez les jeunes contre + 1,4 point pour l'ensemble). La procédure d'inscription d'office a également contribué à augmenter les taux d'inscription chez les moins de 25 ans. En effet, depuis 2001, les jeunes atteignant 18 ans

avant le 1^{er} mars de l'année d'élection bénéficient d'une inscription automatique sur les listes électorales de leur commune de résidence, à condition d'avoir été recensés par leur mairie pour la journée défense et citoyenneté. L'inscription d'office a connu une montée en charge progressive jusqu'en 2010. Depuis cette date, environ neuf jeunes inscrits sur dix âgés de 18 à 24 ans en ont bénéficié lors de leur première inscription au fichier électoral.

En 2014, les jeunes de 18 à 24 ans de nationalité française et nés étrangers à l'étranger sont moins souvent inscrits (51,4 %) que ceux nés français à l'étranger (55,6 %), eux-mêmes nettement moins inscrits que ceux qui sont nés en France (87,4 %). Parmi ces derniers, ceux nés en France métropolitaine et dont les deux parents sont nés en France sont un peu plus inscrits (88,9 %) que ceux dont au moins un des parents est né à l'étranger (86,8 %). Par ailleurs, les taux d'inscription progressent très sensiblement avec le niveau de diplôme. Plus de 17 points séparent ainsi les taux d'inscription des jeunes adultes ayant au plus le brevet (75,5 %) de ceux ayant un diplôme supérieur au bac (autour de 92,6 %). Les différences entre les jeunes femmes et les jeunes hommes, qui étaient d'environ 4 points en faveur des femmes en 2004, ne sont plus significatives en 2014. Les taux d'inscription des jeunes résidents des départements d'outre-mer à l'exception de La Réunion sont nettement plus faibles (77,4 %) que le taux moyen en métropole (86,3 %). Parmi les régions métropolitaines, la région parisienne, le Centre-Val de Loire, la Bourgogne-Franche-Comté et surtout la Corse se distinguent par des taux d'inscription inférieurs à la moyenne. À l'inverse, en Normandie, en Bretagne, dans les Pays de la Loire et dans les Hauts-de-France, les adultes de moins de 25 ans sont un peu plus souvent inscrits qu'en moyenne nationale. ■

Définitions

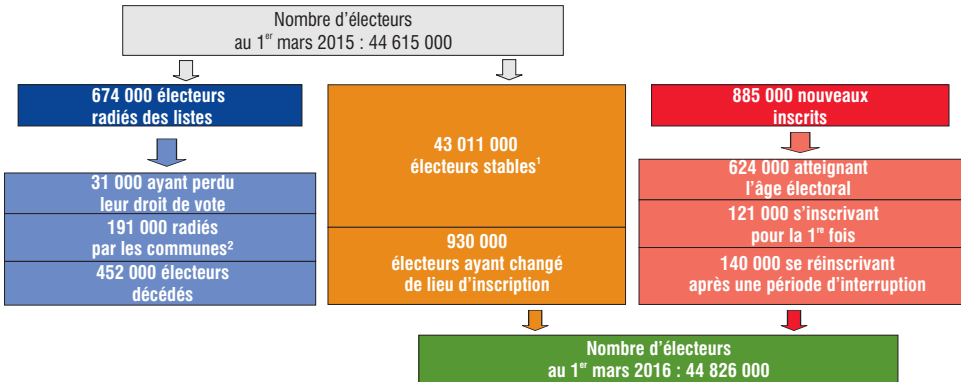
Les **taux d'inscription** sur les listes électorales sont obtenus en rapportant le nombre d'électeurs effectivement inscrits sur les listes au nombre d'électeurs potentiels, c'est-à-dire les individus âgés de 18 ans ou plus, de nationalité française et jouissant de leurs droits civils et politiques.

Les personnes en situation d'incapacité électoral (du fait d'une condamnation ou d'une mise sous tutelle) sont ici incluses dans la population des électeurs potentiels. Si elles étaient exclues, les taux d'inscription seraient supérieurs de 0,6 point en moyenne, avec de forts écarts selon l'âge : 0,3 point pour les 18 à 39 ans et environ deux points pour les personnes âgées de 80 ans ou plus, davantage concernées par les mises sous tutelles.

Pour en savoir plus

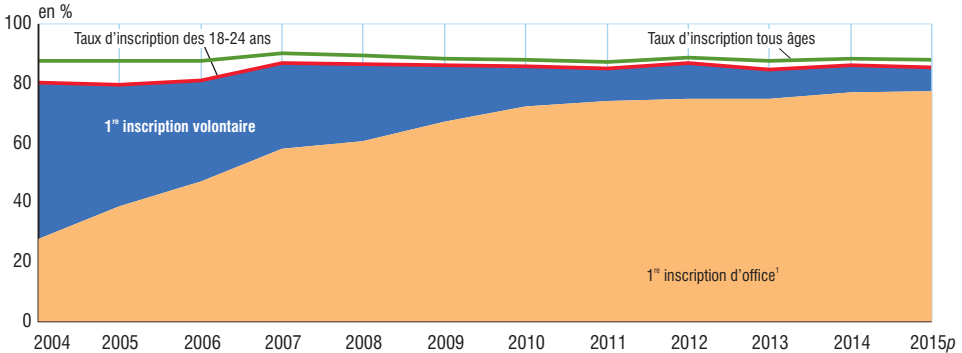
- « Bilan d'une révision électorale 2015-2016 en deux étapes », *Insee Focus* n° 57, mars 2016.
- « En 2014, 85 % des jeunes Français de 18 à 24 ans étaient inscrits sur les listes électorales », *Insee Focus* n° 22, mars 2015.

1. Schéma de la révision électorale 2015-2016



1. Électeurs stables : électeurs n'ayant pas changé de lieu d'inscription entre le 1^{er} mars 2015 et le 1^{er} mars 2016.
 2. Il s'agit d'électeurs radiés à l'initiative des communes, principalement des électeurs ayant déménagé sans s'être réinscrits ailleurs.
- Source : Insee, fichier électoral.

2. Évolution du taux d'inscription des jeunes de 18 à 24 ans résidant en France



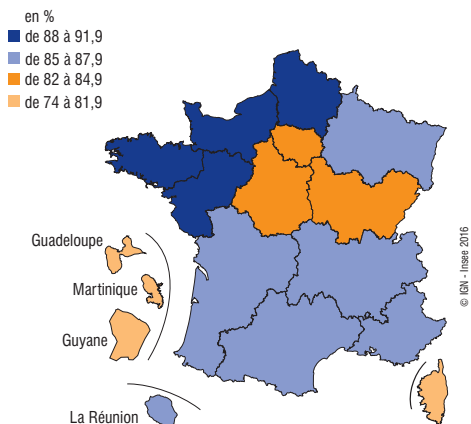
1. Le type d'inscription n'est pas disponible pour les jeunes ayant eu 18 ans entre le 1^{er} mars 2000 et le 28 février 2002. La moitié d'entre eux ont néanmoins été inscrits d'office et les données ont été redressées pour en tenir compte.

Champ : ensemble des jeunes résidant en France (hors Mayotte) âgés de 18 à 24 ans au 1^{er} mars de chaque année et de nationalité française.

Lecture : au 1^{er} mars 2015, parmi les jeunes Français de 18-24 ans, 85,6 % sont inscrits sur les listes électorales : 77,2 % ont bénéficié à leur majorité d'une inscription d'office et 8,4 % se sont inscrits volontairement. À cette même date, 87,9 % de l'ensemble de la population française d'âge adulte était inscrite sur les listes électorales.

Source : Insee, échantillon démographique permanent 2014.

3. Taux d'inscription en 2014 des jeunes de 18 à 24 ans par région de résidence



Champ : ensemble des jeunes résidant en France (hors Mayotte) âgés de 18 à 24 ans au 1^{er} mars 2014 et de nationalité française.

Source : Insee, échantillon démographique permanent 2014.